

IDENTIFICATION

84

Identifiant

7932-00-9429

Adresse

5-7, avenue du Golf

Dénomination

DONNÉES HISTORIQUES

Novembre 2003

Construction

- Date ou période de construction : vers 1920
- Concepteur(s) : Inconnu
- Propriétaire d'origine : Inconnu

Présentation sommaire

La résidence jumelée située au 5-7, avenue du Golf a été bâtie vers 1920 sur un lotissement réalisé en 1904. La demeure apparaît distinctement sur un plan d'assurance-incendie de 1923. Il s'agit d'une maison jumelée qui puise au répertoire formel de l'architecture Arts and Crafts. La propriété se compose d'un corps de logis de plan rectangulaire à deux étages, d'une toiture à croupe et d'une véranda disposée en façade.

Principales modifications

- La galerie disposée en façade a été fermée pour créer une véranda.
- Les fenêtres de l'unité de gauche ont été remplacées.
- Un puits de lumière a été percé sur le versant avant de la toiture.

DONNÉES ARCHITECTURALES

Typologies

- Typologie fonctionnelle (fonction d'origine et usage actuel) : Maisons unifamiliales jumelées
- Typologie constructive apparente : Charpente claire
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Arts and Crafts

Paysage

- Environnement immédiat : Milieu composé de maisons unifamiliales. Présence d'arbres matures.
- Type d'implantation : Bâtiment isolé situé au centre de deux lots contigus.

Architecture

- La demeure possède pour traits caractéristiques de l'architecture Arts and Crafts son parement fait de crépi texturé et ses chevrons apparents.

État physique

- Bon état : Le bâtiment est bien entretenu et ne présente pas de détériorations.

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Bonne
- Intérêt d'art et d'architecture : Il s'agit d'un bon exemple de maisons jumelées au plan simple qui comporte une certaine influence de l'architecture Arts and Crafts en ce qui a trait à l'ornementation et au choix des matériaux.
- Qualité d'insertion dans son environnement bâti ou paysager : La maison est implantée dans un cadre naturel de qualité qui contribue à définir l'image distinctive de cette section de l'avenue du Golf.

Recommandations de mise en valeur

À conserver :

- La volumétrie;
- Le parement de crépi texturé;
- Les fenêtres à battants et à grands carreaux de l'unité de droite;
- Les portes en bois;
- Les chevrons apparents;

À corriger :

- Veiller à maintenir l'uniformité dans le type d'ouvertures et dans l'architecture des deux unités;
- De la tôle traditionnelle ou des bardeaux de cèdre conviendraient mieux pour la toiture et le garde soleil que le bardeau d'asphalte actuel.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Documents consultés

- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. AVPC.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004